

PROJET DE CARRIÈRE PORTÉE PAR CALCIA SUR AMAILLOUX (79)

VOLET PAYSAGER



OCTOBRE 2022

Etude réalisée par :



10 rue de Lille
59 270 BAILLEUL
Tel : 03.28.40.07.20

PRÉ-ÉTUDE PAYSAGÈRE

A / PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	3
Localisation géographique du projet.....	4
Définition du périmètre d'étude paysagère du projet.....	5
Présentation de la zone du projet.....	6
B / ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE.....	9
Entités paysagères.....	10
Sous-entité paysagère de la zone de projet.....	11
Analyse géomorphologique.....	13
Analyse du patrimoine/tourisme.....	17
Analyse de l'urbanisation et des infrastructures.....	19
Analyse de l'aire immédiate.....	21
Reportage photographique.....	22
Premières synthèse paysagère et pistes de mesures avant-projet.....	28
C / DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES IMPACTS SUR LE PAYSAGE.....	29
Plan d'accès et phasage d'exploitation.....	30
Profils du terrain en dernière phase d'exploitation.....	31
Base vie et pistes provisoires.....	32
Modalités d'accès au site et travaux connexes.....	34
Impacts sur le paysage immédiat.....	37
Mesures paysagères pendant la période d'exploitation.....	39
Autres mesures proposées.....	40
Mesures éco-paysagères cumulées post-exploitation.....	41
Etendue de la zone d'extraction au fil des phases.....	42
Esquisse des mesures pendant et post-exploitation.....	43
Illustrations des mesures (vues obliques et photomontage).....	44
Liste des essences adaptées au territoire.....	48
 Synthèse des Mesures ERC et conclusions paysagères.....	 51



A/ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

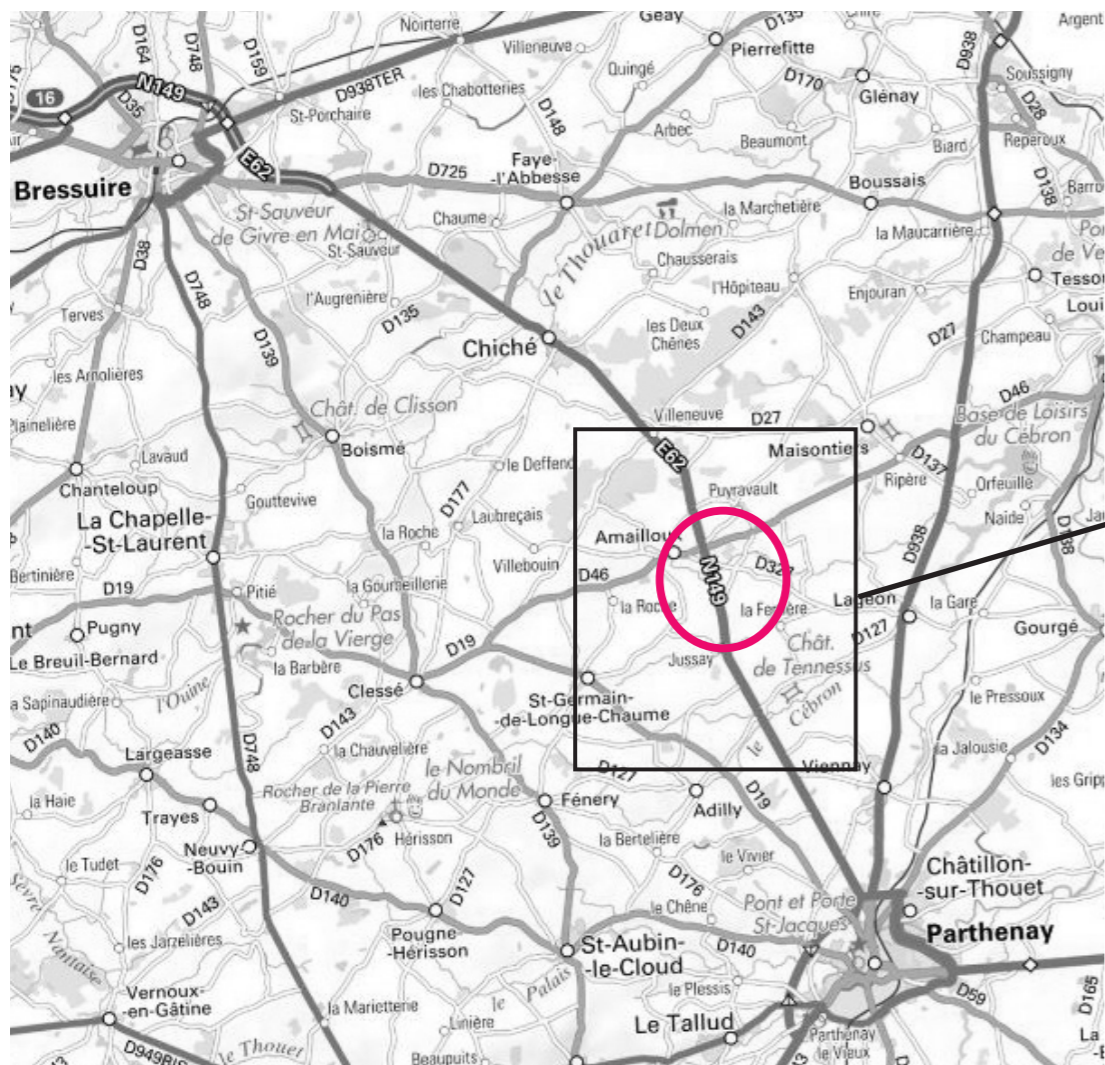


Localisation géographique du projet

La présente étude paysagère porte sur un projet d'exploitation d'une nouvelle carrière au sud d'Amailloux dans les Deux-Sèvres. Amailloux s'inscrit dans la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.





Le périmètre potentiel du projet intègre une séquence de la N149 entre Amailloux (zone de la Touche au croisement de la N149 et de la D327) et le lieu-dit St-Vincent, ainsi qu'un ensemble de parcelles à l'ouest de cet axe.

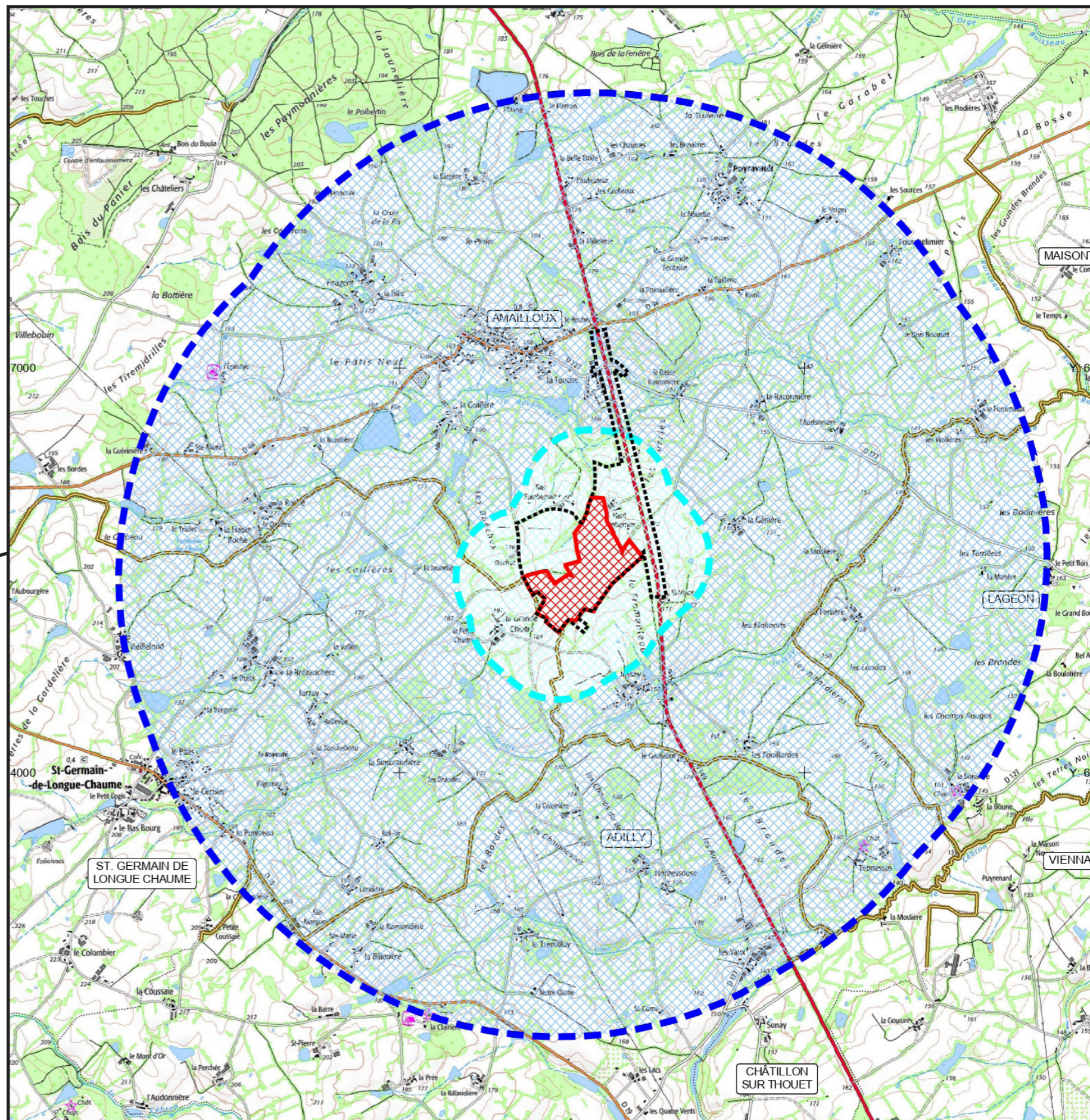
Le projet s'inscrit dans un paysage bocagé fortement marqué par l'eau (réseau dense de rus et rivières et présence de nombreux étangs et mares).



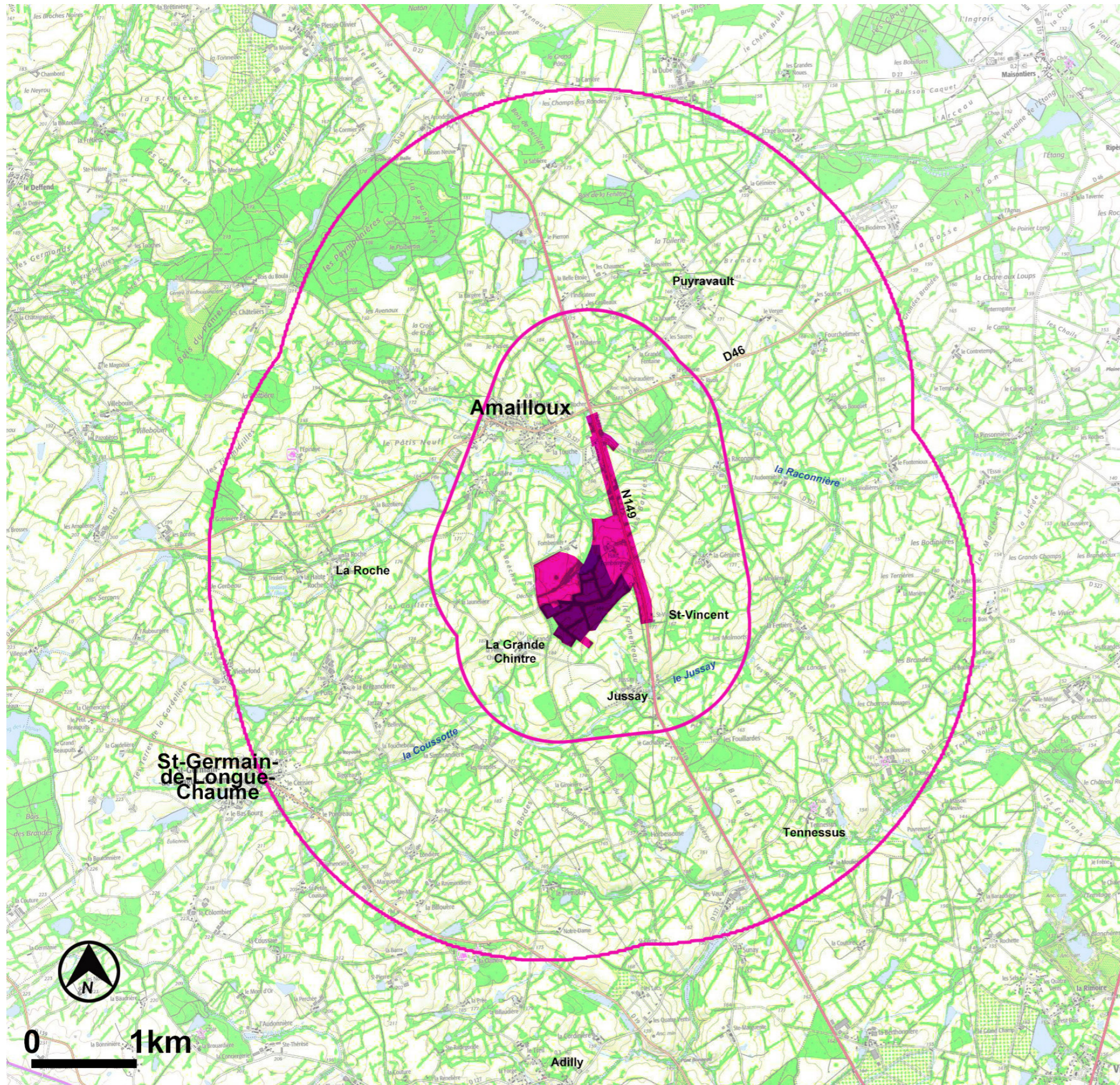
 Zone de projet

Périmètres associés au projet (données :

-  Périmètre d'étude accès carrière
-  Périmètre ICPE sollicité - Périmètre immédiat
-  Limite des 500 m - Périmètre d'étude
-  Limite des 3 km - Périmètre éloigné



Définition du périmètre d'étude paysagère du projet



La carte ci-contre montre que l'environnement paysager de la zone de projet est fortement marqué par du bocage. Toutefois, on peut voir que sur les franges est et ouest de la zone d'implantation du projet (ZIP), ce bocage est moins dense.


Pour l'analyse du contexte paysager, deux rayons d'études ont été déterminés, un rayon de 1 km appelé aire immédiate et un rayon de 3 km appelé aire rapprochée à éloignée. Ces deux rayons ont été déterminés sur base du périmètre d'étude d'accès à la carrière afin d'avoir un regard maximisé sur les impacts du projet.


Dans l'aire immédiate on compte un bourg important, Amailoux, et un ensemble de hameaux ou lieux-dits plus ou moins importants en terme de taille mais principalement constitués de fermes.

La ZIP est marquée par une trame arborée, un chemin de traverse, un étang ainsi que la présence d'une habitation (Haut Fomberner).

 Périmètre d'étude d'accès à la carrière (ZIP)

 Périmètre ICPE sollicité - Périmètre immédiat

 Rayons de 1 et 3 km autour de la ZIP

 Couverture boisée et bocagère autour de la ZIP

● ● ● Présentation de la zone du projet

Le projet porte sur l'exploitation d'une carrière d'argile. Une exploitation qui s'opérera entre 4 à 10 semaines par an, en période estivale.

Les besoins de la carrière : 80 000 tonnes d'argile en moyenne. La présence humaine sera d'environ 12 semaines sur site mais l'extraction des matériaux ne sera que de 4 à 10 semaines. Les semaines restantes sont dédiées à la mise en place du chantier (décapage, création des pistes, et le réaménagement en fin de chaque campagne). Le reste de l'année il n'y a personne sur site.

Vocation du site post-exploitation : La vocation du site sera agricole avec des aménagements écologiques.

Profondeur d'exploitation : 25 m par section de 2 à 2.5m.

Foncier : Calcia est propriétaire de l'ensemble du foncier. Ce dernier concerne 4 exploitations agricoles. L'objectif de Calcia est que les exploitants puissent profiter des terrains au maximum au fil de l'exploitation du site.

Projet annexe : Afin de garantir la fluidité du trafic et faciliter l'accès à la carrière, un projet de rond-point a été étudié à l'est d'Amailoux au croisement de la N149 et de la D327. Sur cette même intersection, un tourne à gauche sera créer pour accéder à la carrière depuis la N149.

Les premiers enjeux environnementaux identifiés portent sur les haies au regard de la présence de vieux chênes, et sur les zones humides. Les prairies quant à elles semblent dégradées.



 Périmètre d'étude d'accès à la carrière (ZIP)

 Périmètre ICPE sollicité - Périmètre immédiat

PERIMETRE ETUDE

Site : AMAILLOUX
Auteur : PW
Version : 08/02/19
Echelle : 1/7000

© 2019 Ciments Calcia - Département Foncier
Plan à usage interne issu du Système d'Information
Géographique ATLAS, conformité au Plan Cadastral non
garantie. Aucune partie de ce document ne peut être
reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression,
de la photocopie ou de quelque autre manière, sans le
consentement écrit préalable du Département Foncier



Département Foncier
Direction Industrielle et Technique
Les Technodes
78931 GUERVILLE Cedex
T ++ 33 (0) 1 34 77 78 66
F ++ 33 (0) 1 30 98 73 40

Présentation de la zone du projet

Présentation de l'aménagement étudié et acté par le département d'un giratoire avec tourne à gauche au niveau du secteur de la Touche en frange sud-est d'Amailloux :

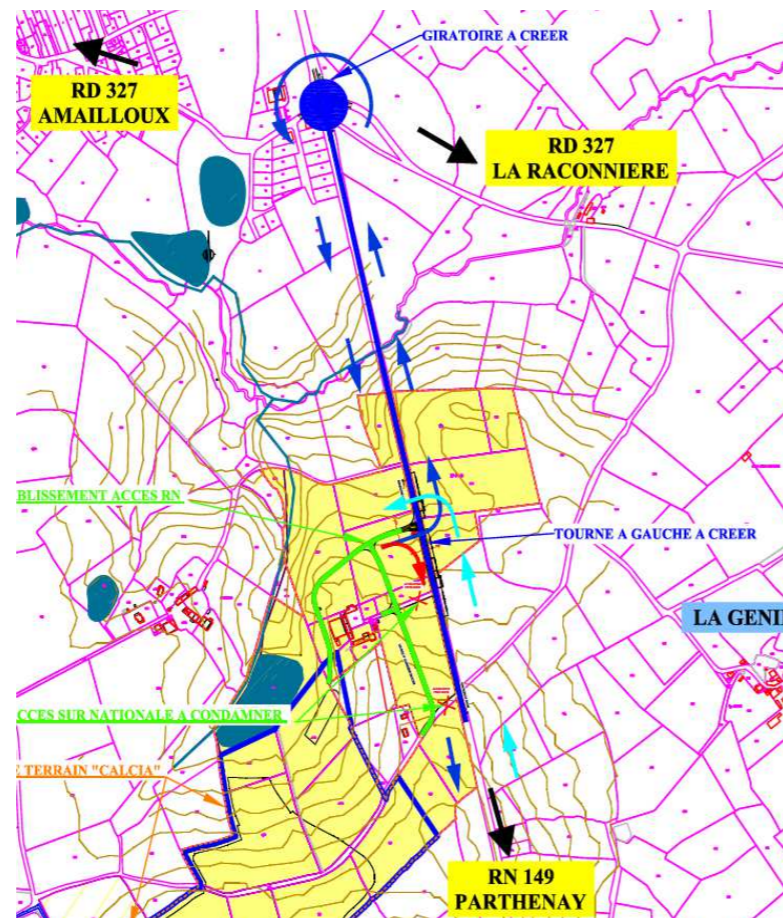
- Giratoire et tourne à gauche

Cette première consiste à créer un tourne à gauche sur la RN149 au niveau du futur accès à la carrière ainsi qu'un giratoire en lieu et place du tourne à gauche existant entre la RN149 et la RD327 (carrefour d'Amailloux).

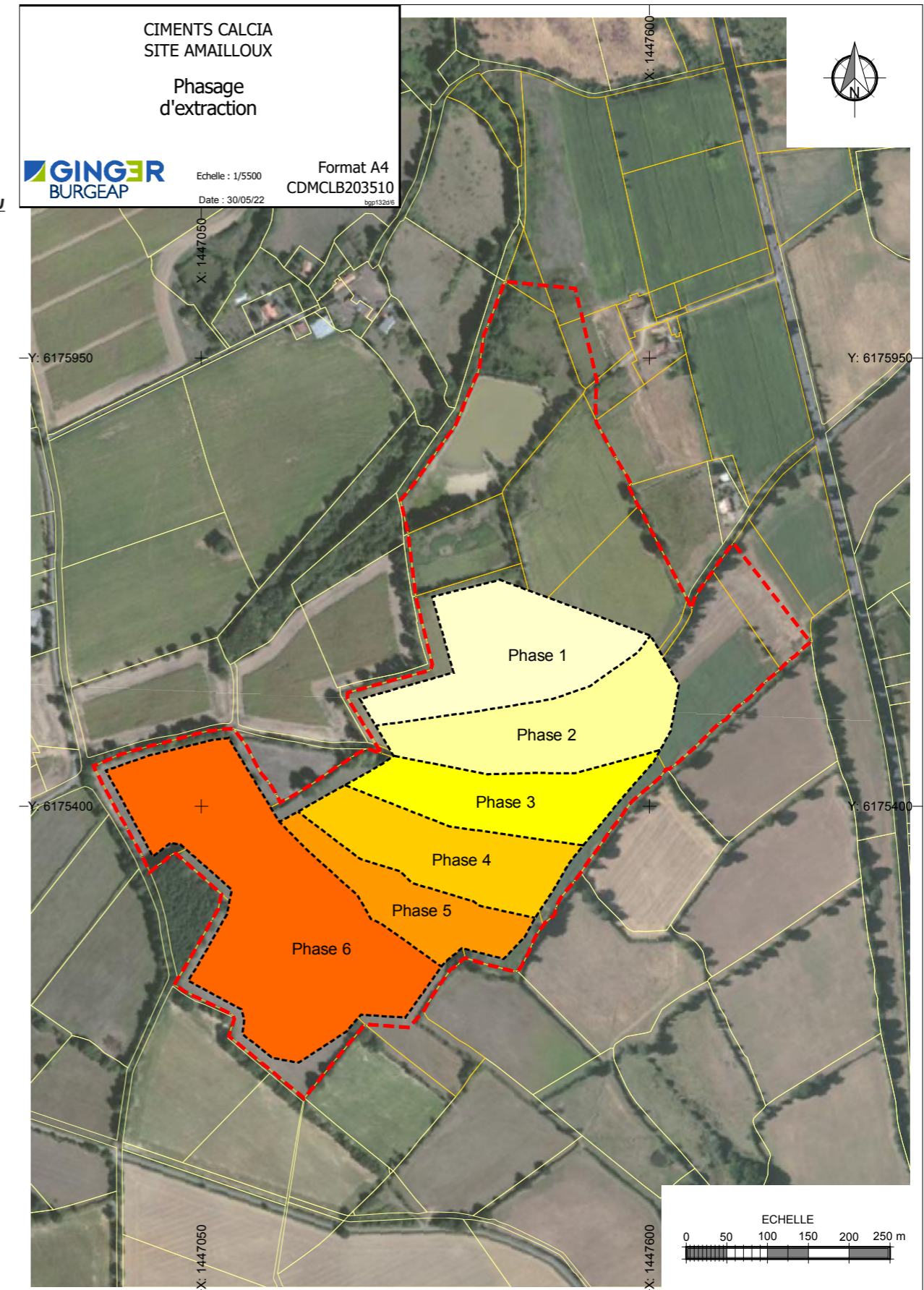
Principe de déplacement des camions « CALCIA » :
Les camions CALCIA venant de Parthenay (RN149) pourront via le Tourne à Gauche accéder à la future carrière.

Lorsque ces derniers souhaiteront retourner sur la nationale, ils auront l'interdiction de tourner à droite en direction de Parthenay (RN149). Ils auront pour seule possibilité de tourner à gauche en direction de Bressuire (RN149), de faire demi-tour au futur giratoire d'Amailloux et de repartir en direction de Parthenay (RN149).

Les accès riverains devront être rétablis en créant un chemin parallèle à la nationale qui rejoindra le futur accès à la carrière.

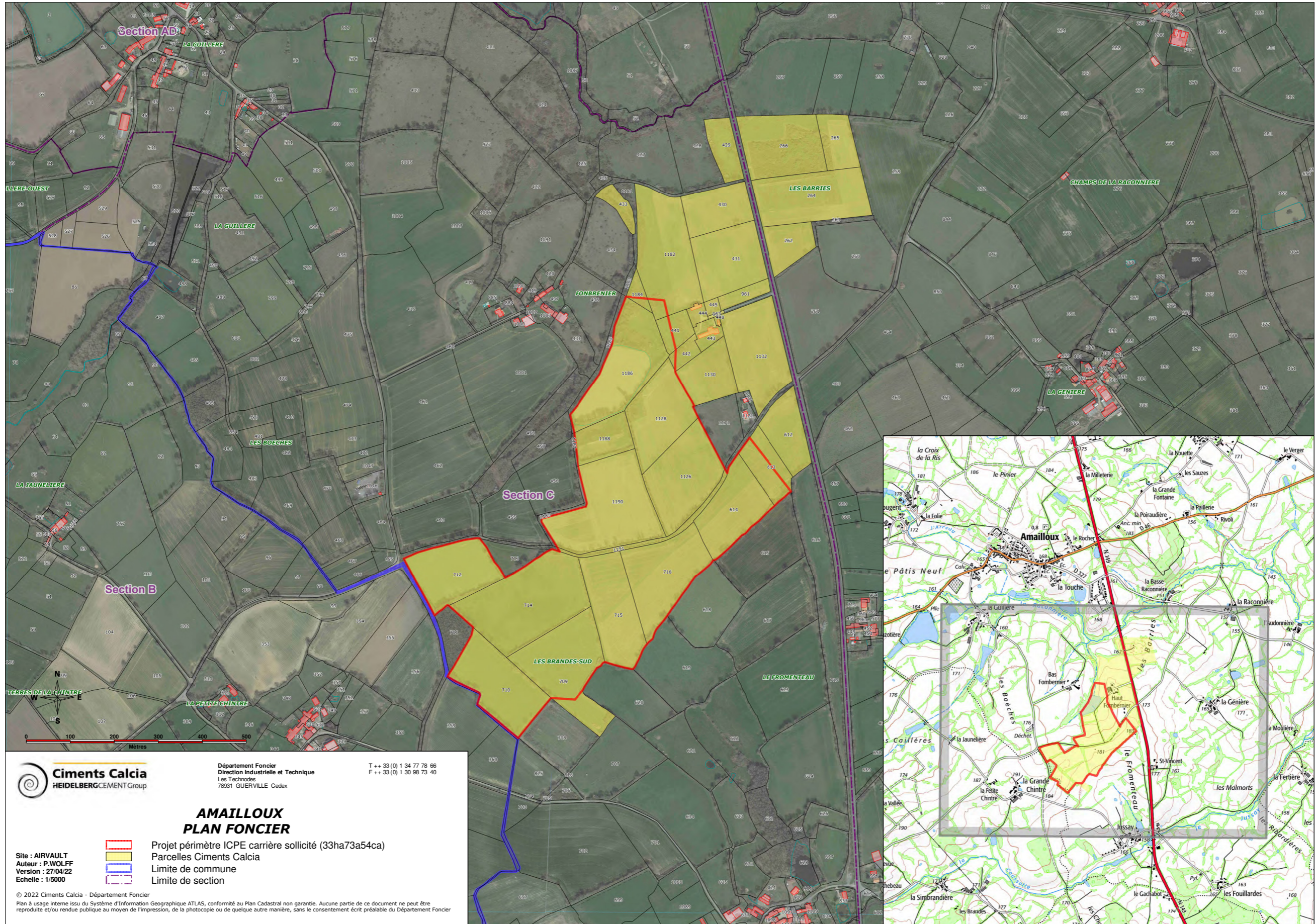


Plan de phasage (mai 2022)



Présentation de la zone du projet

Maitrise du foncier Calcia et périmètre ICPE sollicité pour le projet de carrière :



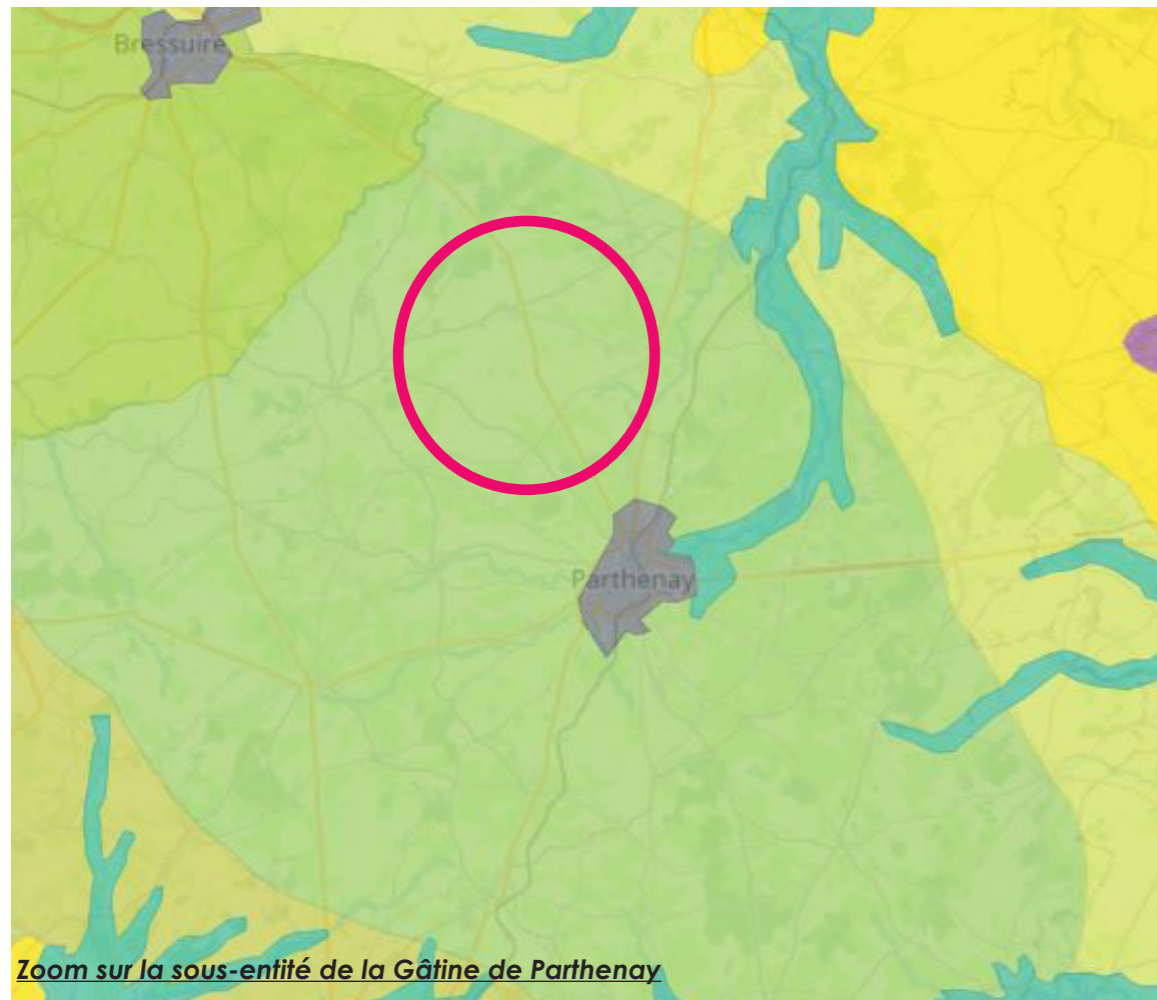


B/ ANALYSE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE










Entités paysagères

Le projet s'inscrit pleinement dans les paysages de bocages et dans la sous-entité de la Gâtine de Parthenay.



Au regard de la fiche extraite de l'Atlas des Paysages (page suivante), cette entité paysagère ne montre pas d'incompatibilité notable avec le projet. En effet sa nature bocagère et donc cloisonnée permet d'offrir des filtres visuels successifs qui limiteront l'impact visuel du projet. Toutefois, des interventions sur la trame bocagère et hydrologique nécessaire à l'exploitation peuvent générer des modifications dans la perception du paysage local.

 Localisation du projet

- LES BOCAGES**
-  301 - La Gâtine de Parthenay
 -  302 - Le Bocage bressuirais
 -  303 - Les contreforts de la Gâtine
 -  304 - L'Entre plaine et Gâtine
 -  305 - Les terres rouges bocagères
 -  306 - Les terres froides
 -  307 - La bande bocagère de la plaine de Niort



Sous-entité paysagère de la zone de projet

La Gâtine de Parthenay



2

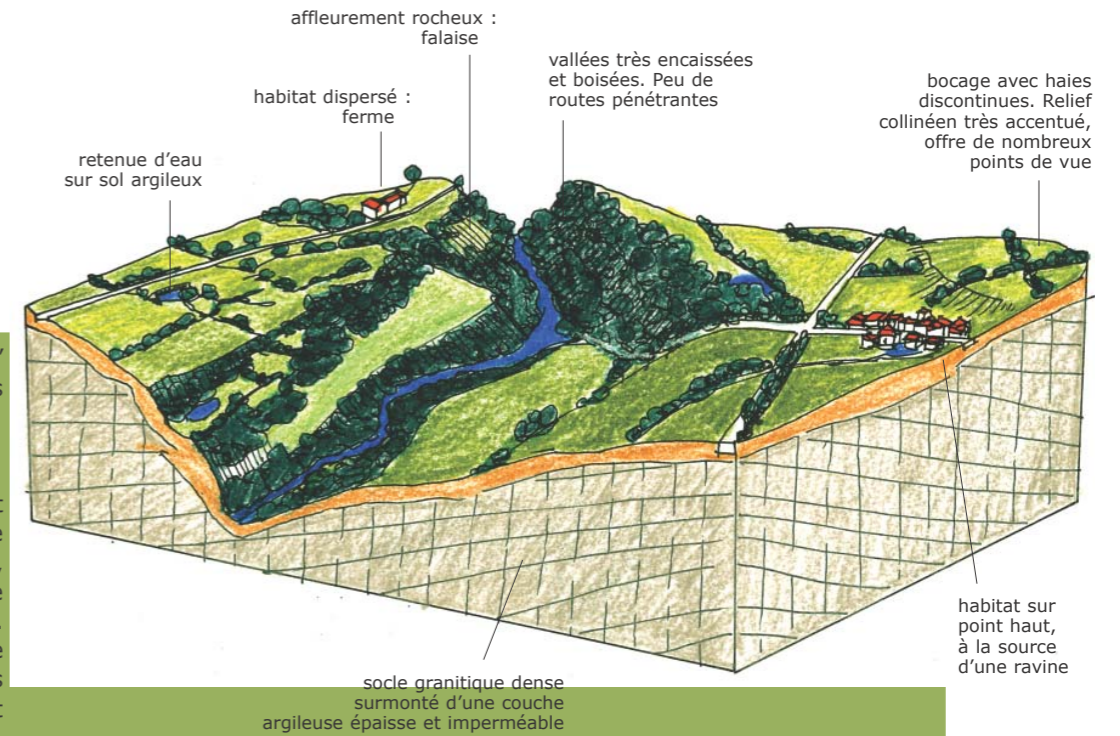
Caractérisation selon les reliefs et les roches rencontrés

Au nord et au sud, le socle cristallin est recouvert des terres sédimentaires des grandes plaines. Les rebords du socle perdent cependant progressivement les caractères marqués du relief et de l'hydrographie. On les nomme souvent "Entre-plaine-et-Gâtine" avant la marche niortaise et "Contreforts de Gâtine" au nord et à l'est avant le contact entre Neuville et Thouars. Pas de seuil marqué, mais un glissement progressif de paysages. Des crêts émoussés (le Terrier du Fouilloux culmine à 272 mètres. Le granit se présente en fond de vallée (falaises ou pans de rochers), ou en chaos, ces boules rondes qui apparaissent çà et là dans les prés [2].

La Gâtine est un véritable "château d'eau" : les eaux abondent en hiver (influences océaniques) et manquent en été.

Motifs végétaux

La haie est le principal élément structurant l'espace. Que celle-ci soit sous forme libre ou de haie basse taillée sous futaie, l'arbre qui domine est le chêne ; lui-même est sous forme libre ou mené en têtard. Quelques bosquets ou taillis ainsi que quelques massifs forestiers plus importants (Secondigny, L'Absie...) structurent également fortement ces paysages. Enfin, de nombreux vergers plantés en champs ou en linéaire dans le réseau des haies persistent encore largement aujourd'hui, en particulier dans le secteur de Secondigny.



ENTITES PAYSAGERES

301-302



LA GÂTINE DE PARTHENAY LE BOCAGE BRESSUIRAIS

Ambiance paysagère générale

Le bocage deux-sévrien comprend deux secteurs : le Bocage Bressuirais et la Gâtine de Parthenay. Il constitue l'un des grands blocs paysagers de la région.

Il se caractérise principalement par :

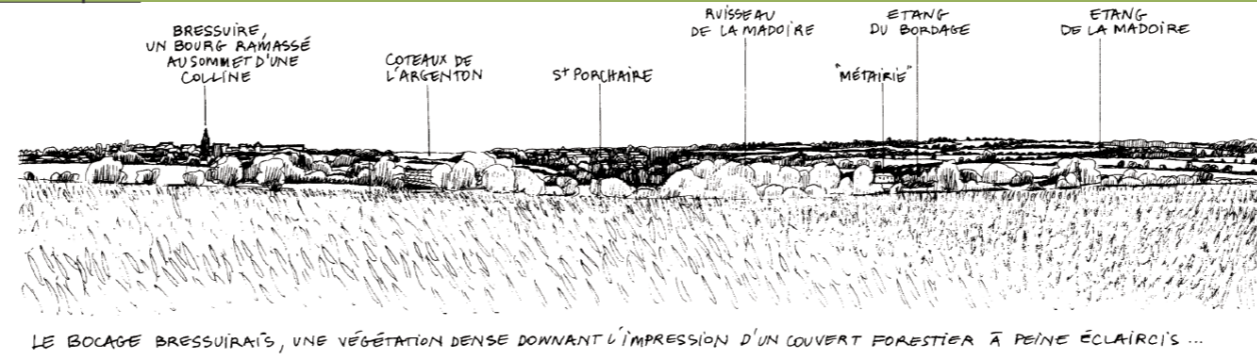
- un foisonnement de sources,
- une diversité de vallons frais,
- un maillage de haies plus ou moins dense cloisonnant les espaces agraires [1],
- un habitat dispersé.

Ce système prolonge le bocage vendéen du massif armoricain.

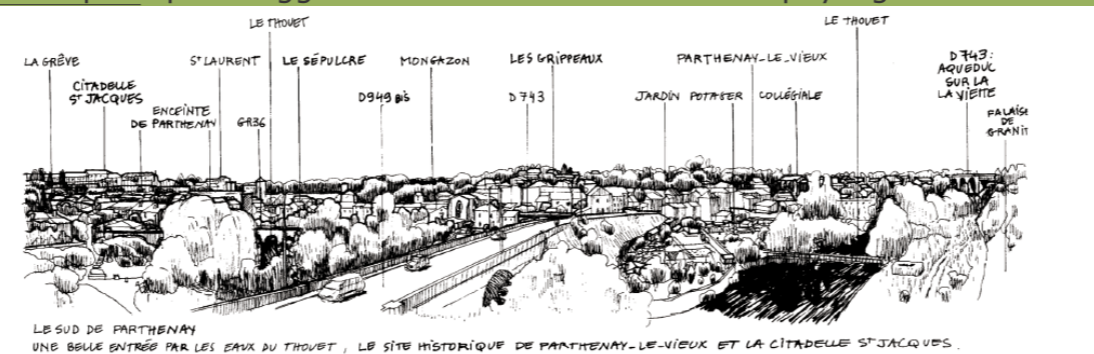


1

L'impression d'un horizon forestier



Les principales agglomérations inscrites dans les paysages de vallées



Des micro-éléments identitaires

Les barrières de bois à un ou deux vantaux [3], tout comme les pierres levées de granit qui accompagnent les haies, constituent des micro-éléments identitaires forts.

Infrastructures et organisation du bâti

Le réseau des routes secondaires [4] et des chemins présente un caractère sinueux voire labyrinthe en certains endroits. D'autres routes rectilignes [5], souvent situées en crêtes, recoupent les vallons en tout sens et offrent une succession et une diversité de points de vue remarquables. De nombreux hameaux, des fermes isolées [6], des châteaux et manoirs sont disséminés sur le territoire. Les matériaux dominants sont le granit et le schiste ainsi que la tuile canal.



3



5

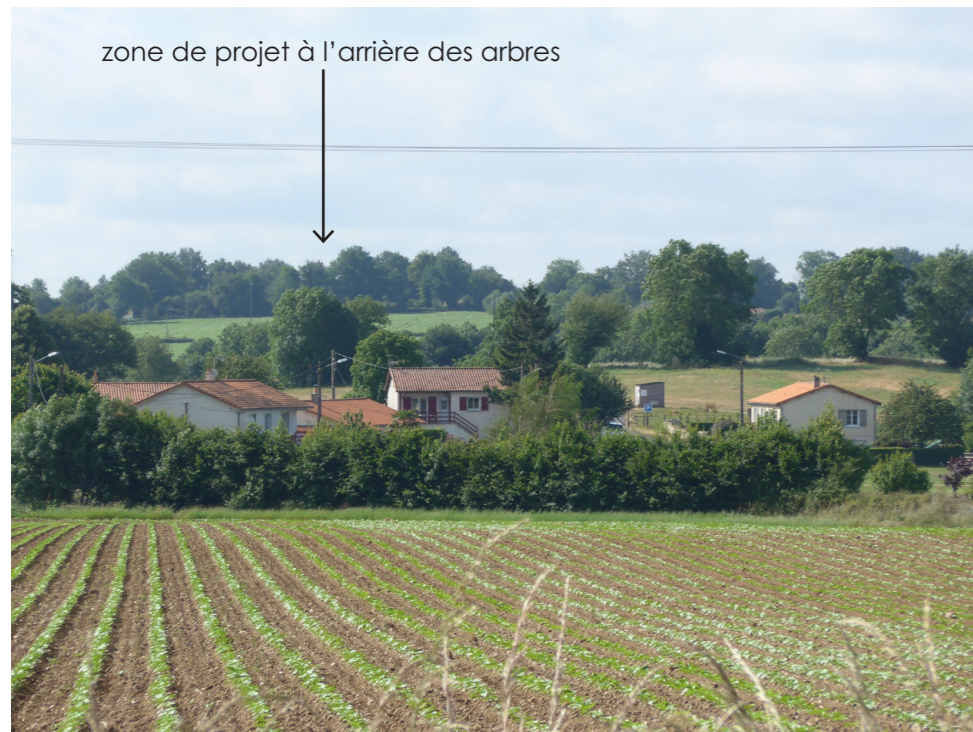


4



6

● ● ● Sous-entité paysagère de la zone de projet



Vue depuis Amailloux vers la frange nord de la zone de projet : trame bocagère successive accompagnant les ondulations du relief.



Paysage cloisonné par le bocage semi-arboré limitant les vues éloignées.



Bocage mixte jouant entre ouverture et fermeture vers les paysages environnants et présence d'arbres repères ponctuels.



Dans l'intimité du bocage : Ouverture sur des poches agricoles et pastorales.

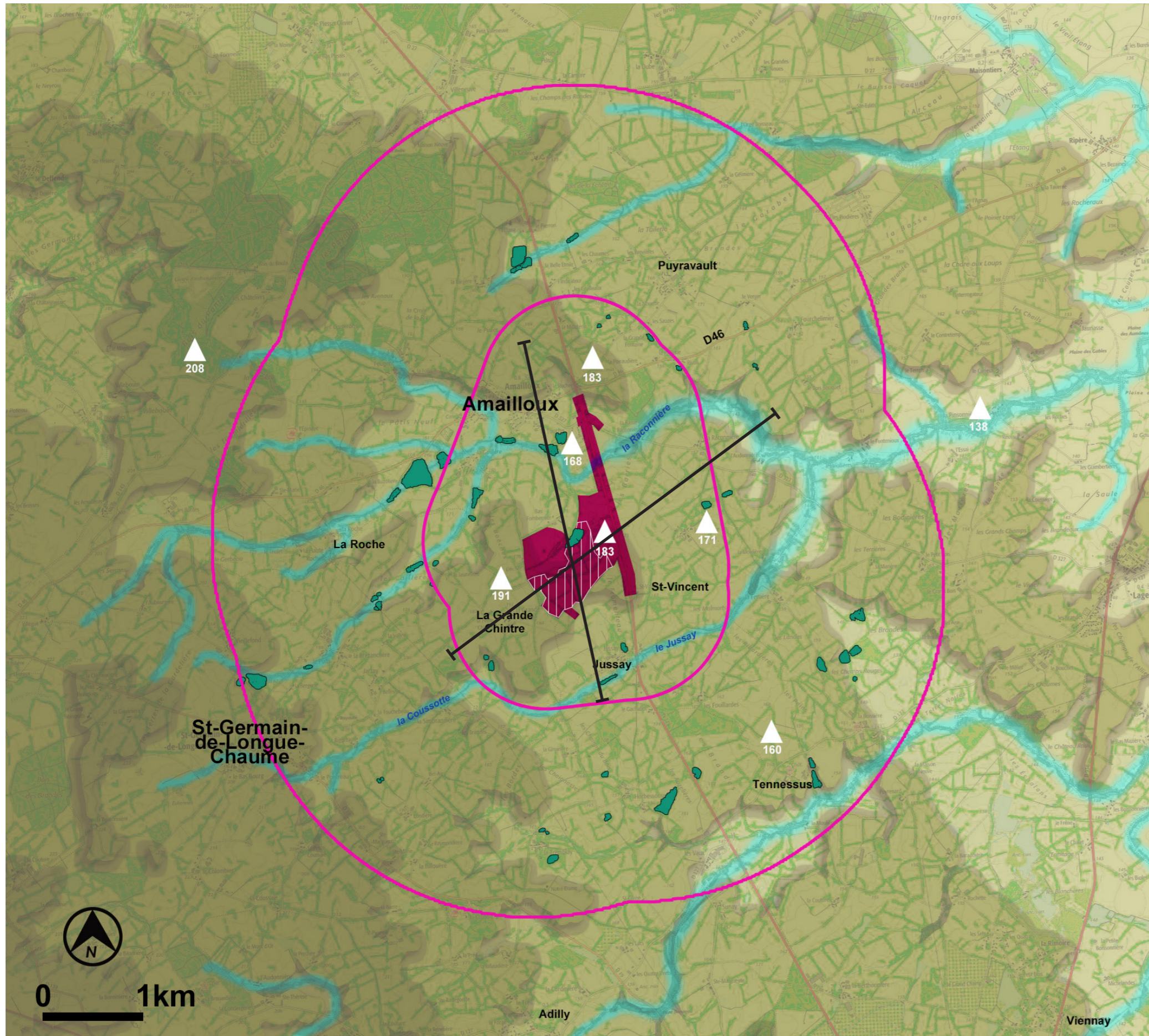


Une trame bocagère montrant plusieurs typologie : bocage arbustif bas, bocage bas avec présence ponctuelle de hauts jets et bocage arboré. Un paysage vertical marqué par l'éolien qui offre ici un repère visuel.



Vue depuis la frange nord de la zone de projet vers Amailloux : la présence de bocage arboré masque fortement la présence du bourg.

Analyse géomorphologique




La zone de projet se trouve sur un plateau intermédiaire du versant ouest de la vallée du Thouet (rivière située à l'est en dehors de la carte). Cette vallée est marquée par de nombreux affluents qui entaillent le versant dans un axe est-ouest.

Ce peignage de rus et ruisseaux génèrent des ondulations légères du plateau où se trouve le projet.

Ces ondulations sont peu identifiables car le territoire est recouvert d'une trame bocagère limitant les perceptions visuelles dégagées et lointaines. Toutefois, quelques belvédères naturels offrent des fenêtres et panoramas visuels vers la zone de projet. Depuis certains de ces panoramas, la trame arborée de la zone de projet est d'ailleurs perceptible.

Le profil progressif du versant se lit au travers des côtes altimétriques qui montrent une amplitude de 40m dans le rayon de 3 km.

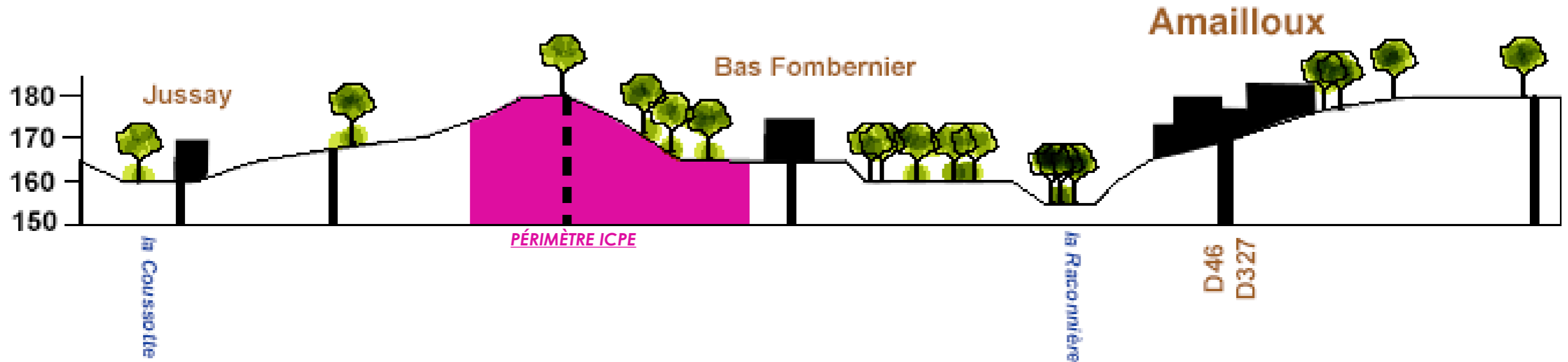
Sachant que le projet ne contient pas de structures émergentes, les rapports physiques et visuels au site d'exploitation devraient se limiter à l'aire immédiate (1 km).

-  Périmètre d'étude d'accès à la carrière (ZIP)
-  Périmètre ICPE sollicité - Périmètre immédiat
-  Rayons de 1 et 3 km autour de la ZIP
-  Couverture boisée et bocagère autour de la ZIP
-  Réseau hydrologique (affluents du Thouet)
-  Réseau de mares et étangs
-  Gradient altimétrique par pas de 25 m
-  Belvédères naturels tournés vers le projet
-  Parc éolien existant marquant un point de repère visuel émergent du bocage

● ● ● Analyse géomorphologique

Les deux profils ci-dessous, réalisés au niveau de l'aire immédiate (échelle des hauteurs exagérée), montre bien le caractère ondulé du relief avec de légers effets de promontoire au niveau de la ZIP et depuis Amailloux. Ils montrent aussi la forte présence du bocage arboré offrant des filtres visuels limitant de manière notable les vues vers la ZIP. A noter toutefois, que la ZIP est aussi occupée par du bocage arboré qui pourrait être impacté par le projet. Par conséquent, des ouvertures visuelles pourraient être générées sur le site depuis la D46 traversant Amailloux (profil sud-nord). Depuis le profil ouest-est, du bocage arboré marque les franges extérieures de la ZIP, ce qui devrait continuer à préserver les vues depuis le hameau de la Grande Chintre qui domine le futur site d'exploitation.

PROFIL SUD-NORD ENTRE JUSSAY ET AMAILLOUX



PROFIL OUEST-EST ENTRE LA GRANDE CHINTRE ET LE BOIS BOUQUET

